

21/06/2012 05:32

 réagir(0)   



[suivante](#)[précédente](#)

**Montoire s'est imposé en finale.**

C'est le club de Vouzon, présidé par Geneviève Roger, qui a accueilli dimanche les phases finales de la coupe de Loir-et-Cher et de la coupe consolante des clubs. Mais la formation solognote, présente lors des trois précédentes éditions, n'a pas participé à ces finales 2012. Sur les seize clubs engagés en coupe de Loir-et-Cher, trois ont participé à la phase finale. Montoire a d'abord dominé La Chaussée, pourtant tenant du titre, lors de la partie éliminatoire (22-9). Puis les Montoiriens, qui sont rentrés depuis plusieurs années dans la cour des grands, ont écarté Noyers-sur-Cher sur le même score, remportant ainsi leur première coupe des clubs, après leur succès en consolante en 2011.

Les trois formations sont qualifiées pour les phases interrégionales dont le tirage au sort sera effectué le 7 septembre par la fédération française.

### **Naveil remporte la consolante**

En consolante, Naveil a dominé Savigny (19-12) en demi-finale, tandis que Salbris s'imposait devant Oucques (20-11). Dans la petite finale, Oucques a remporté la 3<sup>e</sup> place face à Savigny (17-14). Enfin, Naveil, plutôt habitué à la coupe principale, l'ayant gagnée à plusieurs reprises, a de nouveau montré ses qualités en l'emportant face à Salbris (19-12).